

2023

Inscrire la laïcité dans un cadre professionnel



JRK- « La liberté répand l'amour »- 2019

Les finalités de la formation

- La laïcité constitue une valeur fondatrice de la République Française au même titre que l'aspiration à la liberté, à l'égalité, à la fraternité. Elle a été formalisée par des lois, celle de 1905, mais aussi celles de 1881-82 relatives à la scolarité (dites lois Jules Ferry), au point d'être consacrée par l'article 1 de la constitution de 1958 qui stipule : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.* »
- De ce fait, pendant longtemps et aujourd'hui encore, le principe de laïcité a structuré de nombreux projets associatifs ; il a également traversé les orientations politiques des Services Publics qui oeuvrent pour l'Intérêt général. A l'image d'autres grands principes républicains, la laïcité se trouve aujourd'hui interrogée au sein de toutes les strates de la société française : société civile, médiatique, politique. Les associations, Services Publics et autres entreprises privées à délégation de Service Public, ne font pas exception. Les professionnels et les équipes peuvent ainsi être amenés à se questionner sur la redéfinition du vivre-ensemble et sur la constitution d'un espace commun à la fois professionnel et humain. Il s'agit là d'une interrogation menée aussi bien en interne (« *quel serait notre commun, à nous, travailleurs d'une même structure sociale ?* ») que vis-à-vis des usagers (« *comment communiquer sur notre conception du vivre-ensemble ?* »)
- Dans ce cadre, il apparaît que la pédagogie classique autour de la laïcité est souvent perçue comme un dogme descendant, un seul affichage de grands principes désincarnés, incapables de faire oeuvre commune.

Il est donc nécessaire, aujourd'hui, de proposer des approches de formation nouvelles, innovantes et interactives, en mesure d'inscrire cette problématique dans un champ systémique : en faire un sujet global qui interroge l'individu, le groupe et la société ; les relations, la communication et le projet collectif.

Les objectifs de la formation

- Montrer que l'enjeu de la laïcité interroge l'ensemble du système professionnel : relations, communication, posture professionnelle, etc.
- Accompagner les professionnels du lien social à intégrer la laïcité dans la vie collective du groupe et de l'institution.
- Inscrire cet accompagnement dans une dynamique de projet pour qu'il soit communiqué en externe, aux usagers par exemple.

Le programme

Premiers apports

- Rappels sur le cadre complexe de la laïcité : historique, conceptuel, philosophique et juridique.
- L'apport de la laïcité dans l'intégration et le vivre ensemble.
- Inscription de la formation dans le cadre de la laïcité.
- Comment l'art peut aider à penser la laïcité ?

Écoute et partage des expériences

- Comment la laïcité articule-t-elle pour chacun vie personnelle, vie professionnelle et vie sociale?
- Reformulation: comment le cadre de la laïcité permet-il d'interroger le projet collectif, ce qui est commun dans la différence?
- Régulation: comment réguler les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain, qui affectent le vivre-ensemble et la constitution d'un espace commun ?

Prolongement

1- Comment le cadre de la laïcité s'inscrit-il dans les pratiques professionnelles:

- Par le travail de la communication.
- Par le cadre où elle est évoquée et qui engage un travail de la communication.

2- Comment aborder la question de la laïcité?

- Le projet laïque n'est pas une abstraction.
- Les moyens d'éprouver, d'incarner le projet laïque dans une équipe, dans une institution.

3- Par-delà la laïcité, faire oeuvre commune

- Accompagnement à la définition d'un espace commun, symbole de valeurs partagées
- Travail de la communication pour diffuser ces valeurs communes

Public

- Associations, structures, entreprises, qui oeuvrent particulièrement dans les champs éducatifs, médico-social, etc.
- C'est une formation **en intra**, pour une équipe, un service, une institution.

Les modalités

- Formation de 3 jours : 2 jours en continu et un 3e qui devra permettre une évaluation.
- u: nous consulter (cabinet@trigone.pro)

trigone

21 chemin de Luzzatti 13016 Marseille

06 82 83 94 19 cabinet@trigone.pro www.trigone.pro

Agrément formation -93130800213

Siret - 393 785 803 00049



Certifié RNQ-20/02/066- 01